

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 2 décembre 2019, à 20 heures.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier, Linda Roy, Annie Pelletier, Claire Gagné et Nicole Dion Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, André Beauregard, David Bousquet et Jeannot Caron

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M^e Hélène Beauchesne, directrice des Services juridiques et greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné dans le journal « Le Courrier » en date du 21 novembre 2019.

Période de questions

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 19-680

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jeannot Caron
Appuyé par Linda Roy

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020, 2021 ET 2022 – PRÉSENTATION DU MAIRE

Monsieur le maire Claude Corbeil fournit aux personnes présentes des informations concernant le programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022.



Résolution 19-681

Programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022 – Adoption

CONSIDÉRANT que Monsieur le maire Claude Corbeil a fourni aux personnes présentes des informations concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022;

Il est proposé par Nicole Dion Audette
Appuyé par Donald Côté

Et résolu que le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022, tel qu'il apparaît au document intitulé "Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022", le tout résumé comme suit :

Gestion des infrastructures	2020	2021	2022
Administration générale	0 \$	0 \$	0 \$
Sécurité publique	0 \$	0 \$	0 \$
Transport	6 007 200 \$	125 985 \$	0 \$
Hygiène du milieu	47 037 000 \$	15 957 805 \$	12 498 998 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	0 \$	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	0 \$	0 \$	0 \$
Total des projets liés à la gestion des infrastructures	53 044 200 \$	16 083 790 \$	12 498 998 \$

Gestion municipale	2020	2021	2022
Administration générale	2 517 980 \$	2 416 120 \$	2 506 300 \$
Sécurité publique	772 000 \$	288 696 \$	104 500 \$
Transport	9 337 442 \$	15 575 833 \$	10 666 952 \$
Hygiène du milieu	75 000 \$	657 233 \$	0 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	215 000 \$	1 937 003 \$	457 000 \$
Loisirs et culture	25 638 378 \$	4 241 325 \$	13 866 250 \$
Total des projets liés à la gestion municipale	38 555 800 \$	25 116 210 \$	27 601 002 \$

Total 2020-2021-2022	91 600 000 \$	41 200 000 \$	40 100 000 \$
-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------



Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et suite à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022, un document explicatif sera publié dans une prochaine édition d'un journal local.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 19-682

Levée de la séance

Il est proposé par André Beauregard
Appuyé par David Bousquet

Et résolu que la séance soit levée à 20 h 58.

Adoptée à l'unanimité